

Contrat de Relance et Transition Ecologique (CRTE) de l'Avant-Pays Savoyard

Note d'enjeux et de stratégie

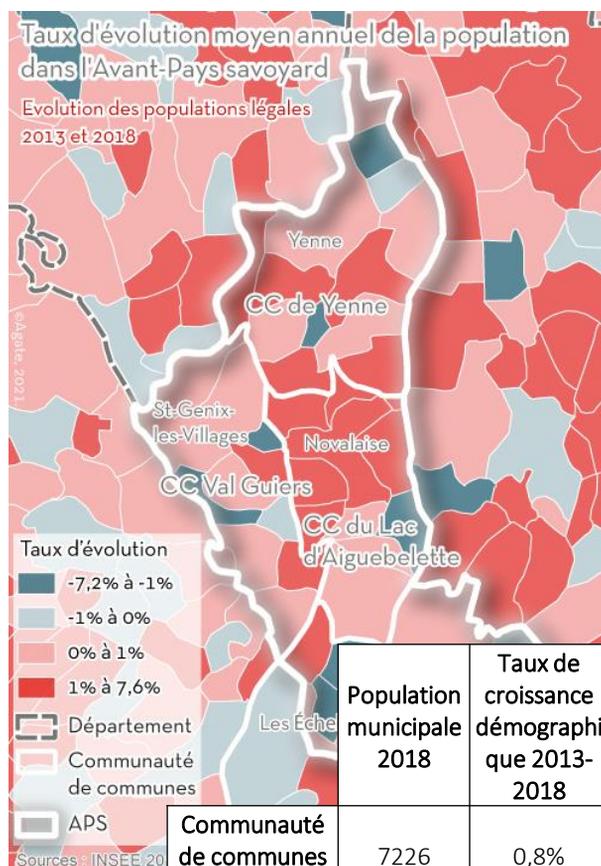


Situé à l'ouest du Département de la Savoie, le long de la frontière historique avec le Dauphiné (Isère) et l'Ain, le territoire de l'Avant-Pays Savoyard se compose de **34 communes et de 3 Communautés de communes** : les Communauté de communes Val Guiers, du Lac d'Aiguebelette et de de Yenne, regroupées au sein du Syndicat Mixte de de l'Avant-Pays- Savoyard, créé en 1995.

Par sa proximité avec l'agglomération Chambérienne, la bonne qualité de desserte autoroutière (depuis Lyon et Grenoble) et son cadre de vie, le territoire demeure attractif : avec **25 454 habitants** (population municipale 2018), l'Avant Pays Savoyard connaît une croissance démographique toujours positive (+0,7% par entre 2013 et 2018), supérieure à la moyenne départementale (+ 0.5%/an), même si elle est deux fois moins importante que lors de la période 2008-2013 (+ 1,4%/an).

Le territoire, malgré un vieillissement de sa population, reste attractif pour un public plutôt jeune, des familles avec enfants, avec pour conséquence un **développement de l'habitat** principalement réalisé sous forme de maisons individuelles. La question de l'habitat est depuis une quinzaine d'années au cœur des préoccupations territoriales avec plusieurs Opérations Programmées de l'Habitat (OPAH dont la 1^{ère} mise en œuvre en 2006) puis l'engagement dans un *Schéma de Cohérence Territoriale*, approuvé en 2015.

Entendant favoriser l'émergence d'une ruralité moderne et d'un **développement équilibré**, celui-ci porte l'enjeu de proposer des nouvelles formes d'habitat préservant l'identité du territoire, de favoriser la mixité sociale avec une offre de logements locatifs à loyers modérés, d'éviter le mitage et de renforcer les polarités autour d'une armature entre bourgs centres et villages, afin de préserver le capital agricole et naturel du territoire.



	Population municipale 2018	Taux de croissance démographique 2013-2018
Communauté de communes de Yenne	7226	0,8%
Communauté de communes Val Guiers	12251	0,5%
Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	5977	1,3%
Total SMAPS	25454	0,7%

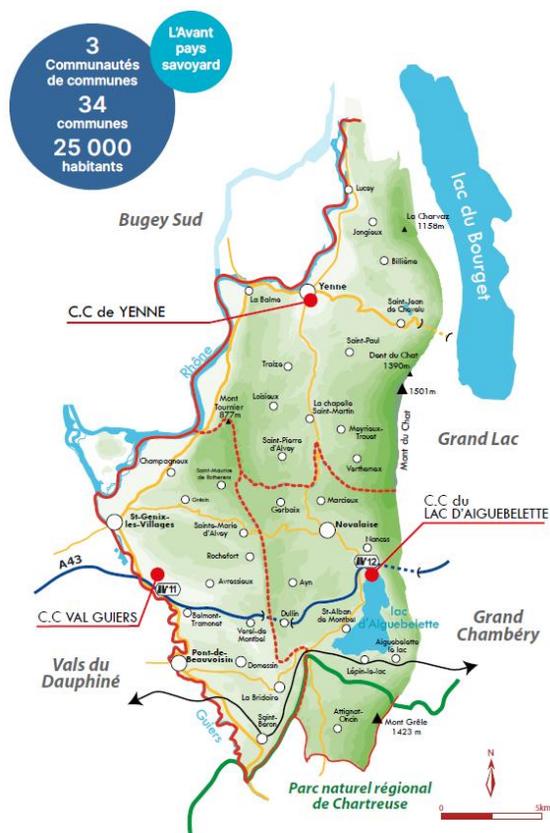
Avec un secteur résidentiel grand consommateur d'énergie (responsable de 26% de la consommation d'énergie finale du territoire), l'enjeu aujourd'hui est celui de **l'efficacité et de la sobriété énergétique** dans l'habitat, mais également dans les autres secteurs, à travers la réduction de la consommation énergétique et la production locale de l'énergie consommée, à partir de sources d'énergies renouvelables. C'est l'intérêt de l'engagement en 2019 pour devenir *un territoire à énergie positive (TEPOS)*, démarche qui a suivi celle de *Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en 2017*.

L'agriculture caractérise le territoire à travers les paysages qu'elle a façonnés, contribuant à la qualité du cadre de vie, mais également à travers ses fonctions économiques et alimentaires. Si l'Avant Pays savoyard connaît la plus forte décroissance du nombre d'exploitations agricoles de la Savoie, il reste un terroir agricole important avec 15 exploitations pour 1000 hectares de surface agricole utile (SAU) contre 8 en moyenne en Savoie et la plus grande surface en bio de Savoie (avec 1236 hectares, soit 28.7 % des surfaces bio de Savoie). Les prairies du territoire occupent près de 75 % de la SAU pour subvenir en fourrage à l'élevage bovin, laitier essentiellement. La présence de fromageries coopératives et privées importantes ayant fait l'objet de fortes modernisations ces 20 dernières années et proposant des produits reconnus et de qualité est un facteur indéniable de dynamique de l'agriculture. La viticulture est également présente au nord du territoire avec plus de 300 hectares.

La forêt, quant à elle, représente 38 % de la surface du territoire, majoritairement en propriétés privées. Ce morcellement génère des difficultés de gestions et d'exploitations et d'exploitations tant pour le bois d'œuvre que pour le bois de chauffage.

L'Avant Pays Savoyard accueille une **population plutôt active**, (+ 4,0 % d'actifs entre 2012 et 2017 quand la moyenne départementale est à +0,8 % pour la même période). Le taux d'emploi est parmi les plus élevés de Savoie. Si la dynamique de l'emploi est l'une des plus fortes de Savoie (+ 4% d'emplois entre 2012 et 2017), l'Avant Pays Savoyard est le territoire dont la part des déplacements domicile/travail hors territoire est la plus importante : 64 % des actifs travaillent à l'extérieur du territoire, générant **des déplacements pendulaires en véhicule individuel importants**.

CRTE de l'Avant-Pays-Savoyard



L'**économie présentielle** (composée des activités économiques destinées à satisfaire les besoins des habitants et visiteurs : artisanat, commerce, services, tourisme) s'organise principalement autour des 4 bourgs centres et représente 64 % des emplois salariés du territoire. Le second pilier économique, celui de l'**industrie**, est encore très présent et vivace sur l'Avant Pays Savoyard. Diversifiée, l'industrie offre une bonne résistance au phénomène de désindustrialisation que connaissent des territoires ruraux. Avec le Parc d'Activités Val Guiers en connexion immédiate avec l'A43, le territoire s'est doté d'un équipement adapté aux besoins d'extension des entreprises présentes et à l'accueil de nouvelles activités, même si la disponibilité foncière connaît aujourd'hui des limites. Ce tissu économique est d'ailleurs confronté aux problématiques de formation et de recrutement, ce qui a justifié l'engagement de la Communauté de communes Val Guiers dans le *contrat Territoires d'industries La tour du Pin – Grésivaudan en 2020*.

Par ailleurs certaines communes se trouvent confrontées à des problématiques **d'importantes friches industrielles** parfois au cœur de la trame urbaine.

Le territoire bénéficie d'un **attractivité touristique** reposant essentiellement sur les activités de pleine nature et l'itinérance : la diversité, la richesse et la grande qualité de ses espaces naturels, que ce soit avec la fréquentation des plages du Lac d'Aiguebelette, les activités en eaux vives sur le Rhône et le Guiers, les 250 km d'itinéraires pédestres (chemins de Compostelle), les 300 km d'itinéraires VTT et les nombreux itinéraires cyclables (Via Rhôna, ...) expliquent cette saisonnalité touristique qui conduit ponctuellement à des pics de fréquentation et des difficultés croissantes de circulation.

Récemment, le Pays du Lac d'Aiguebelette, signature touristique de l'Avant-Pays-Savoyard a élaboré une nouvelle **stratégie de développement et de destination touristique** concrétisée par une contractualisation avec la Région (*Contrat Ambition Région Tourisme*). Cette stratégie axée sur l'écotourisme vise notamment à mieux maîtriser l'excursionnisme et à développer une offre touristique qualitative qui favorise une augmentation de la fréquentation en intersaison (tourisme 3 saisons).

Avant cela, en 2017, le territoire de l'Avant Pays Savoyard s'est engagé dans un nouveau programme européen *Leader « Dynamiser l'économie locale par de nouvelles pratiques »* afin d'impulser de nouveaux produits et activités, et de construire de nouveaux leviers de développement économique vers la transition énergétique. Il s'est également engagé dès 2018 dans une coopération européenne avec l'Italie avec des projets de laboratoires d'expérimentation sur le tourisme, l'action sociale et l'entrepreneuriat.

Le territoire de l'Avant-Pays-Savoyard est composé de plusieurs micro-bassins de vie (Yenne,-Novalaise, St Genix-les -Villages/Pont de Beauvoisin), eux-mêmes influencés par l'attraction de pôles plus importants (Chambéry, Belley, Vals du Dauphiné). L'arrivée de familles sur le territoire, a ainsi conduit les collectivités locales à bien se structurer **en matière d'accueil collectif de la petite enfance** et de l'enfance, d'accueils et d'équipements scolaires et périscolaires même si des besoins persistent.

La tranche d'âge des - de 14 ans est en légère croissance (+0,5%/an), là où elle baisse presque partout en Savoie (-0.2 %/an). D'une façon globale, **l'implication des jeunes** dans les différents services et activités, ainsi que leur départ du territoire à partir du lycée, et encore plus au-delà de 18 ans, restent des enjeux prégnants.

Même si le profil territorial est familial, l'Avant-Pays-Savoyard connaît aujourd'hui **un vieillissement accéléré** créant des besoins forts en termes de services et de logements pour les personnes âgées. (voir proposition en début sur logement)

La structure en micro-bassins de vie de l'Avant Pays Savoyard a induit la mise en place **d'un maillage de services** par et sur les communes bourgs centres pour préserver une offre adaptée aux attentes de la population. C'est le cas pour la santé de proximité et les services au public. Tous les bourgs-centres disposent d'une maison de santé ou maison médicale, publique ou privée et d'une Maison de Services au Public (MSAP) ou espace France Services. Mais **l'augmentation des besoins des usagers en matière de démarches administratives, de plus en plus dématérialisées**, et le départ des nombreux services publics, pèsent sur ces nouveaux services.

La présence de collèges sur chacun des bourgs-centres permet également d'assurer un certain **niveau d'équipements sportifs**, mais la croissance démographique et les attentes sociétales en termes de loisirs et de sport provoquent une saturation de l'usage de certains équipements.

A l'échelle du territoire la question de la coopération sur les grands équipement et services demeure importante : la préservation de l'hôpital, le maintien des services, la mobilité avec la desserte ferroviaire, l'offre de formation (Lycée, collège). Outre les services, le dynamisme du tissu commercial et artisanal dans les bourgs centres sera au cœur des *démarches Petites Villes de Demain* menées sur Genix-les-Villages et Pont-de-Beauvoisin en partenariat avec l'Etat, et sur Yenne et Novalaise en partenariat avec le Département de la Savoie.

Sur le plan culturel, le territoire s'engage dans plusieurs démarches en vue de **structurer les acteurs culturels** et de répondre à leurs besoins : création et animation d'un **agenda culturel**, mise en réseau et formation des acteurs culturels, acquisition de matériel mutualisé, mise en place de *Parcours artistiques* (notamment pour le jeune public) et de résidences d'équipes artistiques professionnelles favorisant le développement de l'*Éducation artistique et culturelle* (EAC) sur le territoire, ... D'autre part, le dispositif *Contrat Territoire Lecture (CTL)*, émanant du Ministère de la Culture, signé en 2012 et renouvelé en 2015 par l'Etat, l'Assemblée des Pays de Savoie, les 3 Communautés de communes et le SMAPS a permis de développer la lecture sur le territoire (par des animations et des évènements comme *En Avant Pays Le Livre*) et de créer en 2018 un réseau de 14 bibliothèques, REZO LIRE. Celui-ci contribue à développer une offre de collections adaptée, de lutter contre la fracture numérique par des services numériques spécifiques.

Néanmoins, le territoire connaît toujours un déficit en salle de spectacle permettant la création et la diffusion culturelles. bilan sur l'offre culturelle et ses équipements avait montré la faiblesse du territoire à cet égard. Du point de vue de l'enseignement artistique et musical, l'offre a connu des aléas pour des raisons de fragilité économique. Les collectivités s'appuient sur une offre associative qui s'exprime là où il existe des lieux appropriés (Novalaise, la Bridoire, Saint Alban de Montbel).

Couvrant une surface de 300 km², le territoire présente une grande diversité d'espaces composés :

- d'un relief d'une **grande qualité paysagère et environnementale** ;
- d'un **système hydrographique** issu du relief, de l'érosion des glaciations successives et du creusement des cours d'eau : le fleuve Rhône, le lac d'Aiguebelette, les Lacs de Chevelu, la rivière Guiers, de nombreuses zones humides dont les plus grandes sont les marais de Lagneux et de Chevelu.

	Assainissement (collectif - C, non collectif - NC)	Eau (alimentation en eau potable)	GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
CCLA	A-C, -NC: En régie, avec une exploitation réseaux collectifs et STEP par Suez environnement	Gestion par le Syndicat des Eaux du Thiers pour: Aiguebelette-le-Lac, Attignat-Oncin, Ayn, Dullin, Marcieux, Nances, Saint Alban de Montbel En Régie pour Novalaise, En délégation pour Lépin le Lac Gestion par la CC Yenne pour Gerbaix	Gestion de cette compétence confiée au SIAGA
CC Val Guiers	A-C, -NC transférée au SIEGA	Gestion par le Syndicat des Eaux du Thiers	Gestion de cette compétence confiée au SIAGA et au SHR
CC Yenne	A-NC en régie	Régie	Gestion de cette compétence confiée au SHR

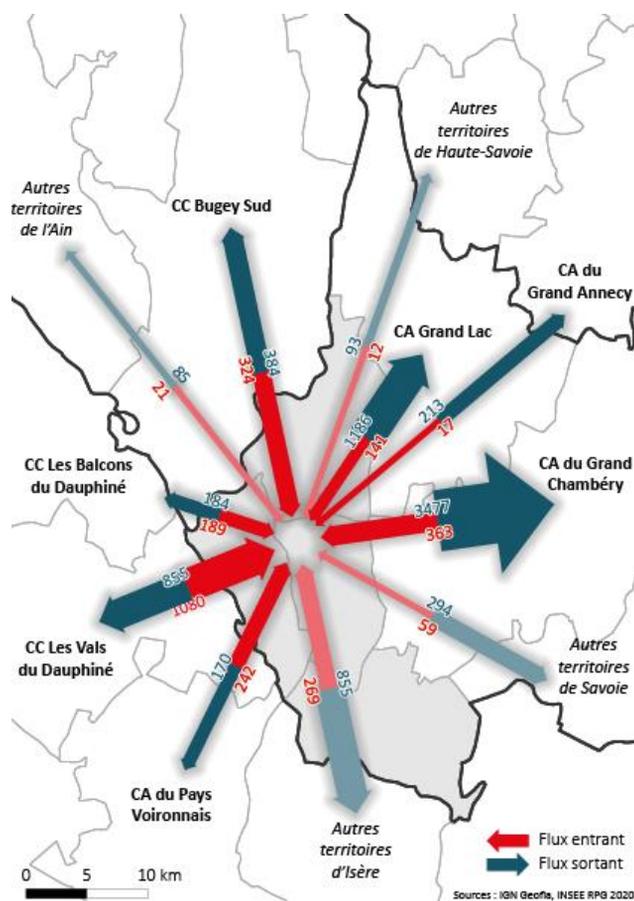
Note d'enjeux et de stratégie

Sur le plan des enjeux environnementaux et de la préservation de l'espace, le territoire de l'Avant-Pays-Savoyard est, de longue date, fortement engagé dans la préservation de l'espace et de la biodiversité. De nombreux sites font l'objet d'un suivi par le Conservatoire des Espaces Naturels. Le Parc naturel régional de Chartreuse devrait en 2022 s'élargir à la Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette. Le Lac d'Aiguebelette est lui-même inscrit depuis 2015 en *Réserve Naturelle Régionale* qui représente un des pôles de biodiversité les plus importants de Savoie. L'Avant-Pays-Savoyard est également concerné par la Réserve naturelle du Haut-Rhône français qui s'allonge sur 25 kilomètres entre le barrage de Champagnieux et l'aval du défilé naturel de Malarage, et constitue la plus grande réserve fluviale forestière de France. Enfin le SMAPS est la structure animatrice du *réseau NATURA 2000* depuis plus de 12 ans.

Sur le plan de la **gestion des milieux aquatiques**, la compétence GEMAPI a été en grande partie transférée au SIAGA et au Syndicat du Haut Rhône donnant ainsi une force et cohérence à l'action globale portée par ces structures.

Le secteur des transports représentant 53% des consommations énergétiques du territoire, la question de la **mobilité** (et de la non mobilité) est centrale pour un territoire peu urbain comme l'Avant Pays Savoyard. Faute de densité suffisante, l'organisation d'une offre de transports en commun est difficile. Cependant, le **maintien de la desserte ferroviaire** du territoire est une priorité, ainsi que la mise en place de **modes de déplacements alternatifs à la voiture**. Cela passe par l'aménagement de lieux de covoiturage situés à des points stratégiques (entrées d'autoroute, gares).

Aussi, afin d'initier des projets de mobilité durable et de promouvoir des modes alternatifs de déplacements le territoire s'est engagé dans la mise en place d'un *Schéma Directeur Cyclable* afin de structurer une offre adaptée à l'échelle des trois Communautés de communes dans la continuité de l'itinéraire vélo « européen » le long du Rhône (ViaRhôna). Le but est de favoriser l'usage du vélo tant pour l'économie du tourisme que pour le quotidien des habitants notamment à travers l'assistance électrique qui permet de gommer les contraintes du relief.



HABITER



SE DÉPLACER
(OU PAS)



S'ALIMENTER



Habitants / nouveaux
habitants
Actifs/ nouveaux actifs
Usagers
visiteurs



TRAVAILLER,
ENTREPRENDRE



VIVRE AVEC SON ENVIRONNEMENT
ET LE PRÉSERVER



S'ÉPANOUIR ET
S'ACCOMPLIR



ACCUEILLIR

Pour répondre à ces différents enjeux, le territoire se donne 7 orientations stratégiques déclinées ci-après :

- 1 – Habiter : pour un habitat durable, diversifié et adapté à tous les âges de la vie
- 2 - S'alimenter : vers une agriculture de qualité ancrée sur son territoire
- 3 - Travailler, entreprendre : une dynamique économique et d'emplois renforcée par de nouvelles pratiques
- 4 – Accueillir : Une destination touristique Le Pays du Lac d'Aiguebelette fondée sur le slow tourisme et l'écotourisme
- 5 - S'épanouir et s'accomplir : pour une offre de services et d'équipements adaptée et dimensionnée aux besoins des habitants
- 6 - Vivre avec son environnement et le préserver : engager le territoire dans sa transition écologique
- 7 - Se déplacer ... ou pas : pour des mobilités et une transition numérique qui profitent à tous

1 – Habiter : pour un habitat diversifié, durable et adapté à tous les âges de la vie



Affirmer le caractère rural du territoire par les murs porteurs que sont l'environnement, les paysages et l'agriculture et **Renforcer l'équilibre du territoire au travers de l'armature** du Scot (polarités, pôles relais, maillage des villages...)

● **1-1 Faciliter le parcours résidentiel en adaptant l'offre de logements aux besoins des habitants (particulièrement les personnes âgées, les plus jeunes, les petits ménages, les nouveaux actifs...) :**

- renforcer le maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes, vulnérables...
- Créer une offre locative diversifiée et une nouvelle offre d'hébergements (logements intergénérationnels/ rénovation des foyers logements / résidences autonomies)
- Développer un accompagnement des porteurs de projets pour aider à la densification, proposer des formes d'habiter répondant aux besoins des habitants et mieux maîtriser l'aménagement du territoire et la production de logements

● **1-2 Favoriser l'efficacité énergétique**

- Déployer les services public de rénovation énergétique de l'habitat et des bâtiments publics (FAIRE, Service public de la performance énergétique de l'habitat - SPPEH)
- Développer un accompagnement à la rénovation thermique

● **1-3 Repenser le bâti à travers la mixité des fonctions** (habitants, services, commerces, stationnement...) et nouer une nouvelle forme de dialogue entre élus, habitants, professionnels de l'habitat, milieu scolaire et le milieu agricole

● **1-4 Réduire la consommation foncière pour l'habitat** en concentrant l'offre immobilière dans les polarités et en luttant contre la vacance, les logements insalubres, les passoires énergétiques... Une attention particulière pourra être portée au maintien des services de type écoles, cantine... dans les villages



- **2-1 Développer les productions locales pour des habitants-consomm-acteurs :**
 - Répondre plus fortement à la demande de la restauration collective et touristique,
 - Développer et sécuriser les débouchés locaux et sur les agglomérations voisines
 - Soutenir les projets innovants : magasins de producteurs, vente par internet, légumerie, vente des produits locaux dans les grandes surfaces, ...
 - S'inscrire dans le cadre du Plan Alimentaire Territoriale départemental

- **2-2 Favoriser de nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et des ressources (eau) et l'adaptation aux changements climatiques :**
 - Trouver des complémentarités entre productions (exemple de rotations de plein champs),
 - Développer progressivement l'agriculture biologique, maraichère, vivrière pour les habitants ;
 - Diversifier les productions alimentaires (viande, fruits...)
 - Poursuivre le soutien à la production laitière
 - Accompagner les exploitations agricoles dans une stratégie de baisse de consommation d'énergie (énergies renouvelables, bois-énergie, méthanisation...)
 - Accompagner le milieu agricole aux changements de pratiques face au changement climatique

- **2-3 Rapprocher producteurs et acteurs locaux pour mieux cohabiter:**
 - Développer les liens entre :
 - Producteurs, consommateurs, habitants et visiteurs pour les sensibiliser sur les pratiques et les productions
 - Les producteurs entre eux pour une meilleure interconnaissance
 - Agriculteurs et collectivités

- **2-4 Aider la création de réserves foncières et favoriser les installations :**
 - S'associer à la Foncière départementale,
 - favoriser le regroupement de parcelles,
 - Mettre en place et animer un Comité Local d'installation Foncière – CLIF

3 - Travailler, entreprendre : une dynamique économique et d'emplois renforcée par de nouvelles pratiques



- **3-1 Renforcer l'attractivité économique du territoire et définir une stratégie globale d'implantation des activités de développement économique :**
 - Répondre aux demandes d'installation et se positionner sur le type d'activités à accueillir,
 - Promouvoir les dispositifs comme Territoire d'industrie, Petite ville de Demain, et être en alerte sur les appels à projets, ...
 - Anticiper les besoins futurs du territoire en lien avec les grandes infrastructures (Impacts de la ligne Lyon-Turin par exemple)

- **3-2 Mettre en place une politique foncière et immobilière pour les activités artisanales, agricoles et industrielles :**
 - Travailler sur les locaux vacants (commerciaux, artisanaux, industriels...)
 - Optimiser l'existant (veille foncière)
 - Rechercher et acquérir du foncier, notamment en o
 - Dépolluer et réaménager les friches industrielles

- **3-3 Accompagner l'économie vers les enjeux de transition, de sobriété énergétique et la digitalisation (télétravail, vente sur internet...) et favoriser son développement pour répondre aux nouveaux besoins des clientèles**

- **3-4 Valoriser l'expertise du tissu économique local pour permettre une meilleure connaissance des opportunités sur le territoire et aider les entreprises à recruter :**
 - Renforcer l'attractivité des métiers et des secteurs à travers l'orientation professionnelle ;
 - (Re)donner le goût de l'entreprise, poursuivre les liens Entreprises / Enseignements / Elèves et étudiants engagés, Elus / Entreprises, ...
 - Proposer aux entreprises une offre de formation adaptée ;
 - Encourager les entreprises à développer les compétences de leurs salariés,

- **3-5 Améliorer l'environnement économique et l'accueil de (nouveaux) salariés :**
 - Développer de nouvelles solutions de mobilités pour limiter les déplacements pendulaires (développement la mobilité douce, co voiturage, stop organisé,),
 - Créer des logements locatifs et des solutions aux nouvelles recrues, stagiaires...
 - Assurer une bonne couverture numérique et mobile (fibre, téléphonie) sur tout le territoire

4 - Accueillir : une destination touristique

Le Pays du Lac d'Aiguebelette fondée sur le slow tourisme et l'écotourisme



- **4-1 Valoriser le territoire et la Destination Pays du lac d'Aiguebelette ainsi que ses composantes, avec une attention sur la basse-saison et ailes de saison :**
 - Aménager les sites sous-exploités pour augmenter l'offre d'activités (et éventuellement désengorger les sites sur-fréquentés).
 - Valoriser et structurer l'offre d'activités de pleine nature (sentiers de randonnée, offre vélo multiple, .), développer le trail et les points d'eau / baignade, valoriser et qualifier l'accueil sur les sites naturels et belvédères remarquables.
 - Valoriser et développer l'offre de services sur les grandes itinérances (ViaRhôna, Compostelle, véloroute 5 lacs...)
 - Développer les expériences touristiques (produits immersifs et mise en récits de la destination en lien avec les prestataires)

- **4-2 Pérenniser les activités économiques et la création d'emplois dans le tourisme**
 - Poursuivre le développement quantitatif et qualitatif des hébergements notamment pour les itinérances touristiques et les accueils groupes

- **4-3 Faciliter la montée en compétences des acteurs du tourisme (élus, Offices de Tourisme, prestataires...) :**
 - Mettre en œuvre le plan d'actions correspondant : connaissance du territoire et de ses acteurs, marketing, Slowtourisme, ...

- **4-4 Développer des outils pour gérer la sur-fréquentation de certains sites (notamment par le public d'excursionniste)**
 - Gérer et mieux qualifier la circulation sur le territoire, en particulier via les mobilités douces : mise en œuvre du schéma directeur cyclable notamment

- **4-5 Concrétiser le contrat Ambition Tourisme avec la Région et le Département**
 - Mettre en œuvre le plans d'action correspondant

5 - S'épanouir et s'accomplir : pour une offre de Services et d'équipements adaptée et dimensionnée aux besoins des habitants



Développer des lieux et services mutualisés

- 5-1 Développer des lieux de services mutualisés de types Msap /France Services pour orienter et accompagner les usagers (notamment les plus vulnérables) dans leurs démarches,
- 5-2 Assurer le maillage des équipements et services au public (MSAP/France Services, Maisons de santé, lieu de médiation numérique...), l'interconnaissance et la mise en réseau des différents acteurs sociaux et médico-sociaux
- 5-3 Maintenir et renforcer l'offre de santé sur le territoire
- 5-4 Soutenir la vie associative locale et le lien social par la création de lieux d'accueil et d'accompagnement des habitants
- 5-5 Continuer à déployer l'offre d'accueil (individuel et collectif) pour la petite enfance et accompagner la parentalité
- 5-6 Mieux impliquer et intégrer les jeunes dans la vie locale (emplois, instances locales, sport, culture, loisirs, ...), et notamment les 18-25 ans
- 5-7 Offrir des lieux de vie, des logements, des solutions de mobilité, correspondant aux besoins et attentes des personnes âgées



5 - S'épanouir et s'accomplir : pour une offre de Services et d'équipements adaptée et dimensionnée aux besoins des habitants

Développer une offre culturelle et sportive adaptée aux besoins des habitants :

- 5-8 Adapter l'offre d'équipements sportifs aux usages et pratiques du territoire
- 5-9 Encourager la pratique artistique et culturelle au travers notamment des dispositifs (Parcours artistiques, résidences d'artistes, événements...) en prenant en compte l'ingénierie culturelle d'accompagnement
- 5-10 Favoriser l'accès de la population à des services et équipements culturels de qualité :
 - Equiper certaines salles polyvalentes en salles de spectacle,
 - S'appuyer sur les lieux ouverts et extérieurs,
 - Identifier un lieu ressource dédié à la Culture ...
- 5-11 Consolider une politique de lecture publique :
 - Développer un service de lecture publique de proximité et de qualité
 - Lutter contre la fracture numérique
- 5-12 Poursuivre la professionnalisation et la structuration des acteurs culturels (interconnaissance / forum des artistes / recensement et inventaire des moyens existants) et Permettre la création artistique sur le territoire (lieu de travail, hébergement et transport des artistes)



Déployer la stratégie Territoire à Energie Positive à toutes les échelles du territoire

● **6-1 Réduire les consommations énergétiques du territoire (tous secteurs dont les bâtiments et les transports ; audits préalables...)**

- Accompagner / créer une dynamique autour de l'efficacité énergétique des bâtiments (habitat et tertiaire)
- Développer des solutions alternatives à la voiture individuelle

● **6-2 Développer la production locale d'énergies renouvelables : solaire, méthanisation, hydroélectricité, bois énergie**

- Faire un état initial des potentiels, structurer les accompagnements et identifier les financements

Adapter le territoire et préserver ses ressources

● **6-3 Maitriser l'usage des sols**

● **6-4 Préserver les écosystèmes vulnérables (lac, forêts, zones humides, cours d'eau)**

● **6-5 Préserver la disponibilité et la qualité de la ressource en eau**

● **6-6 Organiser la filière bois (foncier, accessibilité)**

● **6-7 Harmoniser et améliorer la gestion des déchets (lutte contre les dépôts sauvages, éviter les transferts, biodéchets, déchets verts, sensibilisation)**

● **6-8 Préserver et préparer le territoire face au changement climatique**

- Sensibiliser et former les habitants et promouvoir la sobriété
- Accompagner la prise de conscience environnementale

● **6-9 Mobiliser les acteurs et les habitants autour de la transition écologique**



Développer une vision d'ensemble pour des mobilités facilitées et actives

- 7-1 Organiser avec la Région un renforcement de la desserte de transports en commun (réseau ferré TER, lignes de bus, ...) et la promouvoir
- 7-2 Apporter à tous (jeunes, personnes âgées, ...) et partout des solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture
- 7-3 Faciliter les déplacements doux entre les villages et les bourgs principaux (pour tous les usages: travail, loisirs, tourisme; et tous les usagers)
- 7-4 Réduire les problématiques liées aux déplacements pendulaires notamment vers Chambéry (en facilitant le télétravail notamment...)
- 7-5 Réfléchir au développement et à la cohérence de la mobilité électrique et hydrogène (réseau de bornes, évolution du parc des collectivités...)

Accompagner vers une transition numérique qui profite à tous

- 7-6 Améliorer la couverture numérique du territoire
- 7-7 Accompagner /former les usagers au numérique (et à l'éco-numérique) et construire des parcours d'inclusion numérique adaptés à tous : individuel et collectif
- 7-8 Développer des espaces de médiation numérique (en s'appuyant sur les portes d'entrée : mairies, et bibliothèques ainsi que sur les espaces France Services)